



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Novembre 2024



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé – Association Loi 1901 4 place du Général Leclerc 94130 Nogent-sur-Marne www.autourdupatient.fr - autourdupatient94@gmail.com SIREN: 884 288 077 - SIRET: 884 288 077 00016 - Code APE: 8690F

Sommaire

- 1. Bureau, conseil d'administration et équipe salariée
- 2. Adhérents : évolution et répartition
- 3. Avancées des actions par mission de la CPTS en 2023-2024:
 - Mission obligatoire 1 : amélioration de l'accès aux soins
 - Mission obligatoire 2 : organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient
 - Mission obligatoire 3 : développement des actions territoriales de prévention
 - Mission obligatoire 4 : gestion des crises sanitaires
 - Mission optionnelle 5 : qualité et pertinence des soins
 - Mission optionnelle 6 : accompagnement des professionnels de santé sur le territoire
- 4. Financement et lien avec les tutelles
- 5. Divers et perspectives 2025

1. Bureau, conseil d'administration et équipe salariée

Le bureau

Le bureau est composé de 3 membres.



DR FRÉDÉRIC THIBAULT Président et chirurgien urologue



DR RUXANDRA COSSON Trésorière et radiologue



DR ANNE-MARIE CAMPOS Secrétaire générale et médecin urgentiste

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 12 membres :



CATHERINE STEINER Infirmière libérale



ANNE ELOUARDI Sage-femme



DR BRUNO FUKS Pharmacien biologiste



CATHERINE LIENARD Sage-femme



DR BARBARA COHEN Médecin généraliste



CHARLES NAGY Infirmier



DAN BENMOYAL Kinésithérapeute



DR BENOIT BONNET DR AURÉLIE SARTORE Médecin généraliste



Pharmacienne



ALEXIS RANNOU Directeur adjoint SSR Kinésithérapeute



JORDAN COHEN



HUBERT LOCQUEVILLE Directeur d'hôpital

Le mandat du conseil d'administration (3 ans) arrive à terme fin 2024. Plusieurs membres ayant déménagé, il sera donc renouvelé à l'Assemblée Générale du 19 décembre 2024.

L'équipe salariée

L'équipe salariée s'agrandit. Les coordinatrices de projets, Elsa et Aurélie, sont toujours présentes mais Aurélie va s'arrêter en 2025 pour se consacrer à son activité d'infirmière en pratique avancée. Cécile Frénod est arrivée en janvier pour assurer la gestion de la communication et de certaines missions. Mégane Chevriot est arrivée en octobre pour prendre la suite d'Aurélie en tant qu'infirmière coordinatrice de la CPTS.



ELSA BREVET Coordinatrice de projets



AURÉLIE LEMAIRE AYEB Coordinatrice de soins



MÉGANE CHEVRIOT Infirmière coordinatrice



CÉCILE FRÉNOD Chargée de communication

2. Adhérents : évolution et répartition

Le nombre d'adhérents à la CPTS continue d'augmenter, en voici la répartition par profession.

Bilan du nombre d'adhérents de la CPTS Autour du Patient 94 au 26/11/2024

Catégorie	Nombre d'adhérents	Nombre total de professionnels sur le territoire Nogent, Bry, Le Perreux
Ambulanciers	1	
Auxiliaires de puériculture	1	
Cadres IDE	1	
Cadres sage-femme	1	
Chiropracteurs	1	
Dentistes	1	38
Diététiciens	6	
Directeurs établissement/administratif	5	
Enseignants APA	1	
Infirmiers	27	52
Infirmiers en pratique avancée	2	
Infirmiers salariés	3	
Kinésithérapeutes	45	124
Médecins généralistes	38	62
Médecins généralistes salariés	1	
Médecins spécialistes	88	278
Orthophonistes	13	38
Orthoptistes	4	5
Ostéopathes	4	
Pédicures-podologues	8	27
Pharmaciens	20	22
Pharmaciens biologistes	2	
Psychologues	18	55
Sages-femmes	9	13
Usagers	2	
Nombre total d'adhérents	302	

Partenaires

La CPTS Autour du Patient 94 compte également un certain nombre de partenaires :

- -les établissements sanitaires et médico-sociaux
- -les mairies de Nogent, Bry, Le Perreux-sur-Marne et les CCAS associés
- -les associations
- -les dispositifs d'appui à la coordination
- -les autres CPTS du 94
- -etc.

Des rencontres avec différents partenaires ont été réalisées par la CPTS en 2024.

3. Avancées des actions par missions de la CPTS en 2023-2024 :

Pour rappel, les CPTS partagent les mêmes missions. Elles les déclinent cependant de façon personnalisée selon leur projet de santé. Celui d'ADP 94 a été établi en juin 2022 par 40 professionnels du territoire, et est consultable sur notre site internet. Pour chaque projet, des référents professionnels de santé sont consultés.

Mission obligatoire 1 : Amélioration de l'accès aux soins

· Accès au médecin traitant

Le circuit d'accès au médecin traitant continue de fonctionner. Des demandes pour des recherches de médecins traitants ont été déposées sur les deux canaux de la CPTS disponibles (téléphone et site web), puis traitées par l'infirmière coordinatrice : préparation du dossier, appel d'un généraliste autour du domicile du patient, puis adressage du dossier par messagerie sécurisée.

Des communications sur le dispositif ont été faites en pharmacie (flyers et affiches), auprès de partenaires comme les mairies et CCAS des trois communes, l'UMCO, l'hôpital Saint Camille, l'HPAB, ainsi que sur nos réseaux sociaux.

46 patients ont été accompagnés en 2024 via ce dispositif (selon les critères définis: +70 ans ou en ALD).





d'une affection

longue durée



de 70 ans

êtes

habitez Nogent, Bry bénéficiaire ou Le Perreux-sur-



Scannez le code ci-contre et renseignez le formulaire en ligne





Marne

• Le service d'accès aux soins :

Deux circuits SAS existent sur le territoire :

- la plateforme nationale opérationnelle depuis 2022, qui permet au SAMU de prendre RDV pour le patient avec la médecine de ville, lorsque le Centre 15 reçoit des appels qui ne relèvent pas de l'urgence mais d'une consultation dans les 24h à 48h.
- un circuit local mis en place par la CPTS avec Entr'actes depuis avril 2023.

Le circuit spécifique SAS qui avait été mis en place avec Entr'actes pour mieux répondre aux caractéristiques du territoire était actif en 2024, mais n'a pas été utilisé par le SAMU 94. En effet, le délai de réponse de 4h qu'il impliquait aux généralistes pour répondre reste trop long pour les opérateurs téléphoniques du Centre 15.

Les centres de consultation sans RDV du territoire (UMCO du Perreux, SAMI de Bry, Maison Médicale de Bry), semblent par ailleurs suffisants pour accueillir le flux de soins non programmés.

Ce second circuit sera donc amené à s'arrêter en 2025.

• Coordination ville-hôpital et avec les structures de soins non programmés

Les liens et la communication ont été maintenus entre la CPTS et les 3 hôpitaux du secteur.

Une réunion de coordination avec les structures de soins non programmés (services d'urgence, UMCO du Perreux, Maison Médicale de Bry, SAMI de Bry, ARS), a été organisée en amont de la période estivale pour anticiper l'organisation pendant l'été; et a donné suite à une série d'actions : tableaux de permanence des soins, communication auprès des mairies et pharmacies... Un sondage des absences non remplacées des médecins généralistes, sages-femmes, kinésithérapeutes et infirmiers en période estivale a aussi été réalisé.

• Circuit pour l'établissement de certificat de décès

La CPTS a été sollicitée par le Commissariat de Police de Nogent au sujet des certificats de décès : il leur est parfois difficile, en l'absence du médecin traitant, de trouver un médecin disponible pour réaliser un certificat à domicile et ont l'obligation de rester parfois de longues heures en attendant devant le domicile.

Depuis 2024, les infirmiers formés par l'ARS peuvent eux aussi réaliser les certificats de décès à domicile. La CPTS a donc initié des échanges avec les différents acteurs (commissariat de police, médecins généralistes, infirmiers). Un circuit via canal de discussion IDOMED incluant la police nationale, les médecins généralistes volontaires et les infirmiers du territoire formés à la réalisation de certificats de décès a été proposé.

Ce circuit sera donc à mettre en place et à expérimenter en 2025.

Mission 2: Organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient

Parcours Diabète

Le groupe de travail s'est réuni le 4 juin 2024 pour poursuivre le travail engagé, notamment au sujet des parcours experts autour de cette pathologie : cardiologie, néphrologie, pied diabétique, vers qui, quand, comment, avec quels examens complémentaires, pour quels examens ...?. Des échanges plus informels ont eu lieu tout au long de l'année.

Les parcours existants sur le territoire ont été complétés sur <u>le site</u> <u>internet</u> de la CPTS. <u>Une page web</u> reprenant les ressources territoriales autour du diabète a été déclinée et adaptée pour les patients.

Un livret à destination des patients nouvellement diagnostiqués reprenant des éléments explicatifs de la maladie, de sa surveillance et de ses traitements, ainsi que les ressources du territoire a été réalisé. Il a été remis aux médecins généralistes et endocrinologues du territoire en octobre et novembre 2024, afin qu'ils puissent les distribuer à leurs patients. Ce livret est également disponible en ligne. Une page sur le diabète gestationnel, reliée aux parcours diabète et périnatalité et post-partum, a aussi été constituée à destination des professionnels puis adaptée <u>aux usagers</u>.



La CPTS a poursuivi les rencontres et échanges avec les partenaires et acteurs du maintien à domicile dont Centr'aider et une autoentrepreuneuse au service des personnes âgées.

Perspectives 2025 pour le parcours maintien à domicile

- -Expérimentation de la téléconsultation assistée avec un binôme médecin infirmière à domicile avec matériel connecté
- -Développement du partenariat avec le CRT 94 Est porté par le CGSMS
- -Mise à jour annuelle du livret Bien vieillir et des pages web, notamment dans le cadre des changements prévus par la réforme des services à domicile.

Parcours périnatalité et post-partum

Le groupe de travail s'est réuni en février et en avril 2024 autour du sujet de la santé mentale des femmes en pré et post-partum pour définir les éléments de dépistage des vulnérabilités psychologiques et élaborer des pistes d'orientation vers des professionnels ressources.

Le <u>site internet</u> a été alimenté avec les signaux d'alerte psychologiques et les différentes ressources vers lesquelles orienter les femmes en pré et post-partum selon le degré de sévérité de ces signes. La <u>page</u> <u>web</u> a été déclinée à destination des usagers.



Perspectives 2025 pour le parcours périnatalité et post-partum :

-Organisation d'une soirée thématique autour de la santé mentale de la femme en pré et post-partum

Parcours insuffisance cardiaque

Suite à la formation de professionnelles relais sur l'insuffisance cardiaque à l'Hôpital Henri Mondor de Créteil et de l'organisation d'une soirée thématique sur le sujet, une réflexion est en cours autour d'un parcours insuffisance cardiaque sur le territoire de la CPTS.

Perspectives pour le parcours insuffisance cardiaque :

-Un parcours en ligne et un support à destination des patients sont à venir

Parcours Andropole : prévention des troubles hormonaux chez l'homme

Un parcours autour de la prévention des troubles hormonaux chez l'homme est en cours de réflexion. 8 Une première réunion sur le sujet s'est tenue fin novembre 2024.

Mission obligatoire 3 : Développement des actions territoriales de prévention

· Consultations de prévention et de dépistage

Un support de consultation de prévention a été construit par des médecins généralistes et infirmiers de la CPTS en 2023, mis à jour en 2024. Des consultations de prévention ont été proposées lors d'actions de prévention.

• Différentes actions communales en 2024

La CPTS a tenu des stands de prévention lors de ces évènements :

- -Mars bleu au centre commercial Aushopping Val-de-Fontenay
- -Forum intercommunal de santé à Bry-sur-Marne en avril 2024
- -Movember au centre commercial Aushopping Val-de-Fontenay



Photo mars bleu 2024 au centre commercial Val-de-Fontenay



Photo forum santé intercommunal 2024 à Bry-sur-Marne



Photo Movember 2024 au centre commercial Val-de-Fontenay

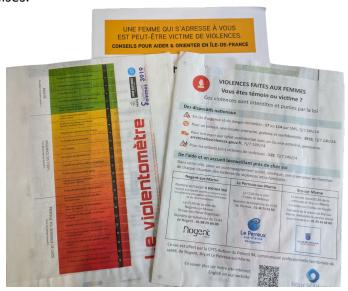
• La CPTS a aussi participé :

- -Aux journées Octobre Rose 2024 à l'HPAB et l'hôpital Saint Camille
- -A la <u>soirée conférence tout public sur la prévention de l'AVC</u> organisée à Bry-sur-Marne en novembre 2024

• Action de sensibilisation aux violences faites aux femmes : le violentomètre dans les pharmacies

Dans le cadre des missions 2 et 3, la CPTS voisine Autour du Bois, a travaillé sur des actions autour de la prévention des violences faites aux femmes, dont la distribution dans les pharmacies du territoire des sacs en papier imprimés avec le violentomètre, des ressources nationales et locales pour les femmes victimes de violences. Pour davantage d'impacts sur nos communes proches, la CPTS a proposé de s'associer et d'adapter cette action pour les pharmacies de Nogent, Bry et le Perreux, en partenariat avec les CCAS du territoire.

Les sacs à pharmacie ont été remis aux 22 pharmacies du territoire pour distribution le 25 novembre 2024, la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, et pour quelques jours. Pour accompagner cette action, des affiches et dépliants du Centre Hubertine Auclert ont été remis en pharmacie et un kit en ligne autour des ressources pour les professionnels et une page web d'information grand public ont a été réalisés.



Mission obligatoire 4 : Gestion des crises sanitaires

Les CPTS ont, depuis la publication de l'avenant 2 à l'ACI CPTS, pour mission la préparation d'un plan d'action leur permettant de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle voire une crise sanitaire grave. Il s'agit de construire un plan de réponse de la CPTS en cas de survenue d'une crise sanitaire exceptionnelle. Ce plan d'action doit être mis à jour par la CPTS en fonction de l'évolution de la situation et des modifications a minima tous les ans et mis à disposition des institutions. Il reprend quatre thématiques fondamentales dans la gestion d'une crise : l'anticipation, l'adaptation à la crise, le pilotage de la crise et enfin l'évaluation de la réponse proposée. Ce plan a vocation à s'articuler avec les autres plans du territoire.

Le plan d'action réalisé en 2023 a été mis à jour en 2024. La CPTS est en attente d'un retour de l'ARS sur les dernières attentes en termes d'implication des CPTS dans la gestion des crises sanitaires, l'accompagnement possible par l'ARS et la première version du plan.

Dans un second temps, des formations et exercices autour de la gestion de crise pourront être proposés aux membres de la CPTS.

Mission optionnelle 5 : Qualité et pertinence des soins

Cette mission a pour objectif le développement de démarches qualité dans une dimension pluriprofessionnelle pour améliorer la qualité et l'efficience de la prise en charge des patients : formations, groupes d'analyse des pratiques, concertations, formalisations de retours d'expérience en vue de formuler des pistes d'amélioration et d'harmonisation des pratiques.

Formations et soirées thématiques

Lors de la co-construction du projet de santé en 2022 par 40 professionnels du territoire, la demande de formations était revenue à plusieurs reprises.

Plusieurs courtes formations ont été proposées lors des évènements suivants cette année :

- -Soirée thématique maintien à domicile le 21/03/24
- -Soirée thématique insuffisance cardiaque le 16/05/24
- -Webinaire sur le DMP du 17/09/24
- -Webinaire sur l'outil de communication Idomed le 21/11/2024



Photo soirée thématique maintien à domicile mars 2024



Photo soirée thématique insuffisance cardiaque mai 2024

RCP

Des réunions de concertation pluridisciplinaire se développent sur le territoire. Des RCP en pelvi périnéologie et en oncologie sont notamment actives sur le territoire, rassemblant des médicaux et paramédicaux.

Groupe de parole et d'analyse des pratiques

Une psychologue a proposé la mise en place d'un groupe mensuel de parole et d'analyse des pratiques ouverts aux soignants du territoire.

Perspectives 2025 pour la Mission 5:

- Formation aux premiers secours adaptée à la gestion de crise
- Formation sur le rôle du kiné pendant la grossesse
- Formation sur le syndrome de congestion pelvienne
- Formations pharmaciens: TROD angine, prescription ATB cystite, prescription vaccination

Mission optionnelle 6 : Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Livret d'accueil pour les nouveaux installés

Le livret de présentation de la CPTS a été mis à jour en début d'année. Il est systématiquement envoyé par la CPAM aux nouveaux professionnels s'installant sur le territoire.

· Rencontres entre professionnels de santé du territoire

Trois rencontres interprofession ont été organisées durant l'année afin de créer et maintenir du lien, de mieux se connaître et d'échanger autour d'une collation :

- -Un café infirmier du territoire en juin 2024
- -Un apéro psy du territoire en octobre 2024
- -Un apéro kiné du territoire en novembre 2024



Photo café infirmier juin 2024



Photo apéro psy octobre 2024



Photo de l'apéro kiné novembre 2024

• Relai des thèses de santé et des annonces professionnelles

La CPTS dispose d'un espace sur <u>son site internet</u> dédié au relai des annonces des soignants du territoire et des thèses des étudiants en santé qui le souhaitent. Les questionnaires de thèses et annonces professionnelles sont également transmis aux adhérents via notre newsletter trimestrielle.

• Mise en valeur de l'offre de santé du territoire

La CPTS a commencé une série de fiches métiers et portraits vidéos avec des adhérents volontaires. Ces vidéos à disposition de tous ont vocation à mettre en lumière les spécialités et métiers des professionnels de santé libéraux de notre territoire de santé. Deux vidéos sur le métier de diététicien-nutritionniste, une sur celui de consultant en lactation et une sur celui de sage-femme, ont ainsi été réalisées en 2024. Ces vidéos sont publiées sur tous les canaux de communication de la CPTS, dont le site internet et la <u>chaine</u> YouTube.

Perspectives 2025 pour la mission 6 :

- -Poursuite de topos sur des solutions facilitant le quotidien soignant
- -Poursuivre d'organisation de rencontres interprofessions (exemple: "café orthophoniste").
- -Poursuite des vidéos portrait de professionnels de santé du territoire et des fiches métiers.

Nous restons ouverts à vos idées et propositions de projets : autourdupatient94@gmail.com / coordination@cptsadp94.com

4. Financement et lien avec les tutelles

• La CPTS est financée par l'Assurance Maladie

Le 29 septembre 2022, elle a signé son ACI: accord conventionnel interprofessionnel, qui valorise les moyens mis en œuvre par la CPTS pour mettre en place ses différentes missions.

Ceux-ci se décomposent comme suit:

- les parts fixes, attribuées dès le démarrage d'une mission
- les parts variables, attribuées en fonction de l'atteinte ou non des objectifs établis chaque année.

Le bilan et compte de résultat de l'année 2023 ainsi que l'allocation des financements seront présentés lors de l'Assemblée Générale du 19/12/2024.

5. Divers et perspectives 2025

• Réécriture des statuts de l'association

Les statuts de la CPTS et le règlement intérieur ont été réécrits.

• Mise en conformité RGPD

La CPTS s'est engagée dans une démarche de mise en conformité des traitements des données personnelles de ses adhérents et des personnes avec qui elle collabore. Un accompagnement par une consultante est en cours depuis juin 2024.

Ce travail est accompagné par des actions régulières de mise à jour des données personnelles traitées par la CPTS dans le cadre de ses missions ou de la gestion associative.

• Mise à jour du site internet

Le travail pour mettre à jour le site internet et en faire l'outil le plus fonctionnel possible à destination des professionnels de santé et des usagers du territoire s'est poursuivi. L'<u>espace membre</u> réservé aux adhérents de la CPTS s'est notamment enrichi pour mettre à disposition des outils et des comptes-rendus de réunion.

· Outils de communication et de coordination des soins

Lors de la construction du projet de santé, une demande des professionnels de santé est revenue à plusieurs reprises: pouvoir se joindre facilement en ayant à disposition un annuaire des professionnels de santé de la CPTS.

En 2024, la CPTS a poursuivi la prise en charge pour ses adhérents de l'outil IDOMED.

L'outil Idomed est en cours de déploiement. Il a été présenté et proposé aux professionnels adhérents à diverses reprises (mails, newsletters, échanges informels, webinaire etc). Une conversation groupée entre les adhérents et la CPTS a été créée et est dynamique

A ce jour, près de 130 professionnels de santé sont inscrits et rattachés au réseau de la CPTS sur Idomed. Pour que l'outil confère son utilité maximale, il serait intéressant que l'ensemble de la communauté l'utilise.

Pour s'inscrire sur Idomed et se rattacher à notre réseau, il convient de renseigner le code PATIENT94 lors de l'installation de l'application.

Perspective 2025:

-Un questionnaire sur l'utilisation et la satisfaction de l'outil Idomed pourra être réalisé au printemps 2025 après 2 ans d'utilisation pour faire un bilan sur l'outil.

Evènementiel

La CPTS a participé à la course Odysséa en 2024 aux côtés de trois autres CPTS du 94, soutenant ainsi la lutte contre le cancer du sein. Ce sont ainsi près de 70 professionnels de santé et leurs accompagnants des différentes CPTS qui ont participé à l'évènement.

Ces évènements sont aussi l'occasion de se rencontrer entre professionnels de santé.



Photo Odysséa 2024

Perspective 2025:

-Afin de varier le soutien de la CPTS et permettre la rencontre et les échanges entre professionnels de santé du territoire, La CPTS envisage de proposer la participation à la course <u>MEMORUN</u> qui a lieu les 20 et 21 septembre 2025 dans le bois de Vincennes.

• Rencontres et partage d'expérience avec divers acteurs de santé

La CPTS a participé en 2024 a de nombreux échanges et partage d'expérience autour de la réalisation de ses actions avec différents acteurs du territoire et au delà lors d'évènements intentionnels, notamment lors des journées nationales des CPTS organisées par la FCPTS les 9 et 10 octobre à Tours.

· Charte sur l'intelligence artificielle intégrative

Un projet de Charte d'utilisation de l'Intelligence Artificielle Générative en Médecine de Ville de l'Association Autour Du Patient 94 a été proposé. Cette charte sera mise en ligne sur le site internet de la CPTS comme outil à disposition des professionnels de santé du territoire.

Une question? Une suggestion? Contactez l'équipe salariée de la CPTS

Elsa Brevet

Coordinatrice de projets

06 27 84 93 26

coordination@cptsadp94.com

Mégane Chevriot

Infirmière coordinatrice

06 64 58 62 18

soins@cptsadp94.com

Cécile Frénod Chargée de communication

07 56 10 81 84

communication@cptsadp94.com

Aurélie Lemaire Ayeb

Coordinatrice de soins

coordination@cptsadp94.com

Retrouvez tous nos projets et actualités sur le site internet de la CPTS <u>www.autourdupatient.fr</u>

Nous suivre:

